

CAMPAGNE D'INSCRIPTION DU 7 MARS AU 31 MARS 2022

EN PETITE SECTION

POUR LES ENFANTS NES EN 2019

Envoi du dossier par mail à partir du lundi 7 mars 2022 sur simple demande à

viescolaire@beaucevaldeloire.fr ou f.piresteixeira@beaucevaldeloire.fr

Possibilité de récupérer le dossier d'inscription directement au bureau des affaires scolaires
sur rendez-vous au 02 54 81 41 36

Et ensuite ?

Etape 1 : pré-inscription au bureau des affaires scolaires avec accueil sur rdv.

Vérification de la complétude du dossier (fiches d'inscription D et E ainsi que les copies du

- livret de famille (page de l'enfant et celles des parents)
- carnet de santé,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si le dossier est complet, un **certificat d'inscription** vous sera remis.

Etape 2 : admission de l'enfant à finaliser auprès du chef d'établissement sur rendez-vous uniquement

Ecole C. Salviati : 02 54 81 02 34 ou ec-cassandra-salviati-mer@ac-orleans-tours.fr

Ecole La Brèche : 02 54 81 07 35 ou ecm-la-breche-mer@ac-orleans-tours.fr

Ecole Les Mérolles : 02 54 81 01 86 ou ecm-les-merolles-mer@ac-orleans-tours.fr

Vous devrez présenter les pièces suivantes :

- Le livret de famille,
- Le carnet de santé,
- Le **certificat d'inscription** délivré lors de la pré-inscription.

ATTENTION ! Les enfants nés en 2020 pourront être inscrits en **classe de Toute Petite Section** à l'école de La Brèche ou des Mérolles sous certaines conditions.

Merci de contacter le bureau pour plus d'informations.